

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 49 (1978)
Heft: 1: Formation professionnelle

Artikel: La 21e Journée des apprentis méritants du Jura
Autor: Jardin, Roger / Marty, Charles / Nikler, Otto
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIX^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 1 Janvier 1978

SOMMAIRE

La 21^e Journée des apprentis méritants du Jura (1) : « L'homme est un tout et la formation professionnelle doit viser ce tout », par Roger Jardin (1) ; « Propos de bienvenue », par Charles Marty (2) ; « Notre société, notre pays a besoin de citoyens acceptant des responsabilités », par Otto Nikler (3) ; « Cherchez à être informés ; l'information objective permet le dialogue », par Jean-Pierre Luther (4) ; « Le but rêvé par chacun : avoir un métier », par Frédéric Savoye (6) ; Les lauréats 1977 (8) ; **Les difficultés d'un atelier protégé** (12).

La 21^e Journée des apprentis méritants du Jura

Pour la vingt et unième fois, l'ADIJ a honoré, le vendredi 7 octobre 1977 à La Neuveville, les plus méritants des apprentis et apprenties jurassiens.

Quarante-deux lauréats avaient été retenus parmi les quelque sept cents jeunes gens et jeunes filles ayant achevé leur formation professionnelle durant l'année écoulée.

Mise sur pied par la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ que préside M. Roger Jardin, cette manifestation a atteint son but en ne manquant pas de réjouir les candidates et candidats à la récompense, auxquels se sont joints pour l'occasion les parents et plusieurs personnalités, dont MM. Charles Marty, maire de La Neuveville, Otto Nikler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle, Henri Gorgé, président central de Pro Jura, Frédéric Savoye, président central de l'ADIJ, et Rémy Berdat, maire de Moutier.

Après le brillant exposé de M. Jean-Pierre Luther, économiste, les participants purent apprécier les productions présentées par la fanfare Municipale auxquelles succéda, pour terminer, la traditionnelle collation.

Nous reproduisons ci-après les allocutions présentées par les personnalités au cours de la cérémonie précédant la distribution des diplômes, prix et cadeaux d'usage.

«L'homme est un tout et la formation professionnelle doit viser ce tout»

par Roger Jardin,
président de la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ

Il n'y a pas de véritable éducation, disent les uns, si l'on ne s'efforce à la fois de cultiver l'être humain et de le préparer à la vie. Cette éducation doit être utilitaire et désintéressée, réaliste et idéaliste ; celle du caractère doit primer celle de l'intelligence.

Ces indications visent une formation de l'être total. Ces propositions ne peuvent s'enraciner dans chaque être que par l'expérience totale de soi, celle du corps et de l'affectivité, aussi bien que celle de l'intelligence et de la raison.

Les nouveaux programmes de l'enseignement professionnel pour ce qui est des branches de la culture générale (français, gestion des affaires, droit, correspondance, éducation civique et mathématiques) veulent que les apprentis apprennent à démêler le vrai du faux à travers les contradictions des hommes ; à examiner toutes choses en les rapportant à leurs principes et à raisonner sur elles en ne faisant état que des faits bien dûment constatés ; à embrasser une question complexe dans son ensemble et à l'analyser dans ses détails, en mettant chaque chose à sa place et sur son plan ; à exposer clairement, méthodiquement, objectivement une affaire.

Les apprentis devront posséder l'art de persuader les hommes, c'est-à-dire de convaincre leur raison et de gagner leur cœur. Ils devront aussi être capables de comprendre les besoins des hommes, d'entrer dans leurs idées, dans leurs sentiments, dans leurs passions. Nos apprentis devront se garder de mépriser ou de méconnaître les valeurs qui n'entrent pas dans les calculs et qu'on ne peut mettre en équation, à savoir les valeurs spirituelles : l'art, la pensée, le désintéressement, l'enthousiasme, la foi. Enfin, il est bon, il est nécessaire que

nos apprentis aient acquis et qu'ils conservent le respect de l'esprit, le goût des choses de l'esprit et l'habitude de ménager à l'esprit des loisirs.

M. Jean-Pierre Bonny, chef de l'OFIAMT a bien précisé, à Yverdon, lors de l'assemblée générale de l'Union suisse pour l'enseignement professionnel, le but de la formation professionnelle : « L'homme est un tout et la formation professionnelle doit viser ce tout. Lorsqu'elle s'en écarte trop, elle risque de fabriquer des robots ou des esclaves, personnages irresponsables par définition. » Notre économie ne pourra surmonter ses difficultés structurelles que dans la mesure où elle sera stimulée par une relève professionnelle suffisante en quantité et en qualité. Nos jeunes sont avides de savoir et de savoir-faire.

Vous avez prouvé durant toute votre formation, jeunes lauréates et jeunes lauréats, que vous saviez prendre vos responsabilités envers vous et envers la société. Je vous félicite des brillants succès que vous avez remportés et je vous souhaite, au nom de la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ, une totale réussite dans votre activité professionnelle et un bonheur parfait dans votre vie privée.

« Propos de bienvenue »

par Charles Marty, maire de La Neuveville

Il m'appartient, en qualité de maire de La Neuveville, de vous adresser quelques paroles de bienvenue. Permettez-moi tout d'abord de vous présenter notre chère petite ville.

Elle a été fondée de 1312 à 1318 par Gérard de Vuippens, évêque de Bâle. Elle faisait suite à la construction du Château du Schlossberg qui défendait le territoire de l'Evêché face aux comtes de Neuchâtel.

La Neuveville, bénéficiant de larges franchises dès sa fondation, ne tarda pas à se développer. Possédant la haute

et basse juridiction civile et pénale, elle avait droit de bannière sur le territoire environnant. Elle offrait sécurité et vie calme aux familles reçues dans ses murs. De nos jours règne encore le même climat de tranquillité et d'indépendance. Travailleurs, tolérants, conciliants, ses citoyens ont toujours eu l'esprit frondeur et malicieux.

Il existait à La Neuveville trois confréries. Celle des Vignolans, des escoffiers et des pêcheurs.

Chacune de ces confréries avait sa propre fortune. La plus importante était

” C’est
dans de petits
détails déjà que
vous constaterez
que nous sommes
une grande
banque. ”

(Mettez-nous à l’épreuve.)



1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Blenne Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Centre commercial Carrefour
Tél. 032 53 32 24

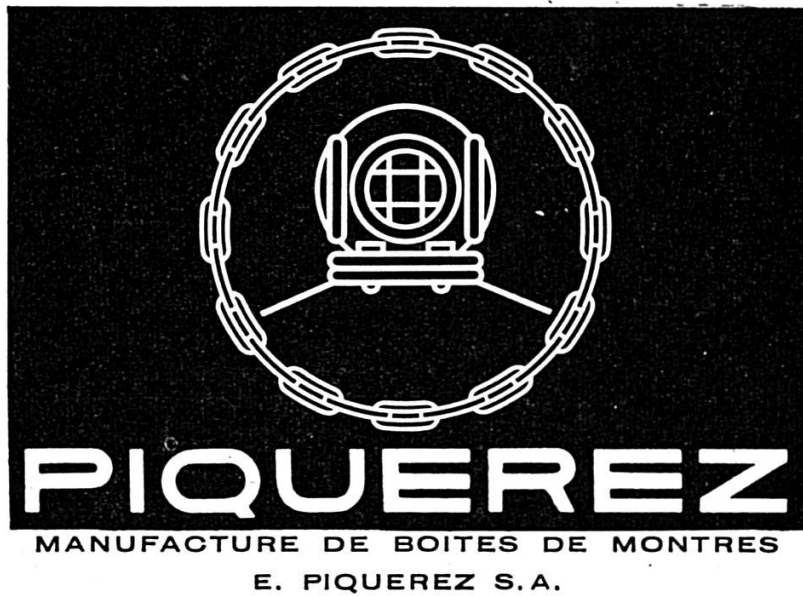
Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges Place de la Poste
(Soleure) Tél. 065 8 71 71

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 68 55 31

1808



LA GÉNÉRALE SA

BOITES DE MONTRES HOLDING

2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

BOURQUARD SA	2856 Boécourt
BLANCHES-FONTAINES SA	2863 Undervelier
LA FEROUSE SA	2901 Grandfontaine
MANUFACTURE DE BOITES SA	2800 Delémont
METALSA SA	68 Ueberstrass (France)
NOBILIA SA	2900 Porrentruy
VERREX SA	2856 Boécourt

Maisons associées

CRISTALOR SA	2300 La Chaux-de-Fonds
SWISS ASIATIC (Private) LTD	Singapour

1818

celle des Vignolans. Elle comptait parmi ses membres les familles les plus notables de la cité. C'est dire que depuis les temps les plus reculés, La Neuveville possédait de vastes vignobles qui font aujourd'hui encore son orgueil. Le vin généreux et franc de ses coteaux n'est pas étranger au caractère particulier des habitants du lieu.

La vie économique de notre ville est aujourd'hui marquée par la présence de quelques fabriques de petite et moyenne importance dans les domaines les plus variés tels que la mécanique, l'horlogerie, le laminage ou la fabrication d'appareils ménagers.

On y relève également d'excellentes institutions scolaires, telles que le Collège du district, l'Ecole supérieure de commerce et d'instituts privés, dont la renommée a gagné toute la Suisse et s'étend même, pour les derniers nommés, bien au-delà de nos frontières. Bénéficiant d'un climat favorable et d'une situation idyllique, le tourisme saisonnier, reconnaissons-le, apporte une contribution non négligeable au développement de la région.

A l'heure actuelle, nous avons le plaisir de constater que le chômage est prati-

quement inexistant dans nos murs, pour le plus grand bien de notre population. C'est au nom de cette population que j'ai l'honneur de vous souhaiter, apprentis et apprenties méritants du Jura, une cordiale bienvenue en ces lieux historiques. Soit dit en passant que vous êtes ici dans les anciennes caves de la ville de Berne, construites par les moines de l'Abbaye de Bellelay en 1456, et qui servent de nos jours de lieu de rencontres diverses.

Je félicite l'ADIJ pour l'initiative qu'elle prend année après année, de mettre sur pied cette sympathique et agréable manifestation et l'en remercie vivement. Mes remerciements vont également à la fanfare qui prête son concours pour la circonstance.

N'oublions pas dans nos remerciements, M. J.-P. Louis et la ville de Berne, qui ont mis généreusement cette magnifique cave à disposition.

Pour terminer, apprentis et apprenties méritants du Jura, j'ai l'honneur de vous remettre, de la part de la Municipalité, une petite attention qui vous rappellera, je l'espère, les mérites qui vous ont permis d'être choisis parmi tous vos collègues d'étude.

« Notre société, notre pays a besoin de citoyens acceptant des responsabilités »

par Otto Nikler, directeur de l'Office cantonal pour la formation professionnelle

Connaissez-vous Charles-Frédéric Gauss ? Il vécut de 1777 à 1855 et fut un des plus grands mathématiciens et astronomes que le monde n'ait jamais connus. Onze volumes de ses travaux ont été publiés. J'utilise aujourd'hui l'une de ses conclusions qui vous démontre votre position personnelle et, partant, votre responsabilité dans cette société et dans ce pays. Basé sur une étude approfondie, il a créé ce qu'on appelle de nos jours la courbe statistique de Gauss, démontrant

que sur 100 êtres humains, approximativement 10 % sont moins doués, la grande majorité de 80 % appartient à la catégorie avoisinant la moyenne, tandis que 10 % font partie du groupe des plus doués.

Arrivé à ce point, je me pose cette question : les apprentis méritants du Jura qui viennent de terminer leur apprentissage, les apprentis méritants plus nombreux encore de l'ancien canton, les apprentis méritants des autres cantons romands,

suisses alémaniques et du Tessin, font-ils partie du premier groupe des plus intelligents ? Probablement !

Mais, est-ce qu'ils sont, à ce titre, tous des jeunes gens, des jeunes filles méritants ? Je pense que non. Vous méritez certainement un prix pour les efforts déployés ces dernières semaines. Nous vous en félicitons sincèrement et incluons dans ces félicitations vos patrons et vos parents, vos maîtres de l'école professionnelle.

Pour devenir vraiment méritant, il ne faut pas nécessairement appartenir au groupe des plus intelligents, des calés, qui, très souvent, se croient au-dessus des autres. Ce qui importe dans la vie, c'est d'appartenir au groupe

- de ceux qui réfléchissent ;
- de ceux qui prennent des responsabilités ;
- de ceux qui n'attendent pas que les autres agissent, mais qui mettent la main à la pâte ;
- de ceux qui sont durs envers eux-mêmes, moins durs envers les autres.

Ma conclusion : l'intelligence doit être guidée par le cœur, la conscience.

Regardez un peu autour de vous, lisez les journaux, écoutez la radio, assistez aux émissions de la TV, participez aux assemblées politiques ou pensez à votre famille ainsi qu'à la famille que vous allez créer ; si ceux qui prennent la parole se laissent uniquement guider par leur intelligence, leurs buts parfois égoïstes, ne tenant pas compte des nécessités de la famille, des voisins, de la commune, du canton, des cantons, du pays, des pays voisins et lointains, prenez garde, réfléchissez et agissez avec ceux qui parlent intelligemment et avec leur cœur.

Si vous, qui avez 20 ans, suivez cette ligne conductrice, vous ne resterez pas des apprentis méritants, mais vous deviendrez des citoyens méritants.

Notre société, notre pays a besoin de citoyens acceptant des responsabilités. Et il va sans dire que ceux qui font partie des 10 % supérieurs de la pyramide d'intelligence et qui ont un esprit ouvert doivent assumer cette responsabilité.

Jeunes apprentis méritants, nous nous fions à vous et vous faisons confiance !

« Cherchez à être informés ; l'information objective permet le dialogue »

par Jean-Pierre Luther, économiste

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter sincèrement pour vos succès. Si vous êtes rassemblés ce soir dans ce vénérable cellier c'est que vous êtes les meilleurs parmi les apprentis et c'est toujours réconfortant pour un enseignant que de voir ceux qui lui sont confiés réussir et bien réussir. Ce succès est de bon augure pour votre avenir, mais il ne suffira pas à lui seul ; votre propre personnalité qui se forgera au contact des difficultés que certainement vous rencontrerez, vous aidera tout autant.

Mais je n'ai pas l'intention de vous faire un discours de morale sur le développe-

ment de la personnalité ; vous en avez déjà entendu... je pense. Lorsqu'on m'a proposé de vous dire quelques mots on a certainement pensé qu'un professeur d'économie politique ou de marketing pourrait vous entretenir d'économie et peut-être de l'économie de notre région. M. Marty, maire, vient de vous présenter notre cité. Après un bref rappel historique il vous a dit en quelques mots ce qui s'y passe, quelles sont les activités de ses habitants. Que pourraient ajouter chiffres et statistiques à cette introduction à notre ville ? Peu de chose en réalité car on oublierait, comme trop

souvent, que l'économie n'est pas seulement un ensemble d'équations plus ou moins bien résolu mais qu'elle est le fait des hommes. Or, il y a un secteur que je me suis toujours refusé à mettre en équation avec l'homme. D'autre part, des chiffres, vous en avez certainement assez : vous venez de passer vos examens !

Brosser à votre intention un tableau idyllique des rives de ce lac n'est pas non plus mon propos. Venant de toutes les parties du Jura, vous connaissez plus ou moins notre région et nombreux parmi vous sont ceux qui ont conscience des problèmes économiques de tout genre qui se présentent sans cesse dans de petites localités.

En cherchant un sujet que je pourrais quelque peu développer devant vous, je me suis surpris à réfléchir à ce qui s'était passé sur cette rive nord du lac de Biemme ; immédiatement, j'ai pensé rive nord des lacs du pied du Jura : Neuchâtel et Biemme. En effet, il s'agit bien d'un véritable ensemble formé d'éléments ayant de nombreux caractères communs.

Bien adossé à la montagne, on regarde le lac, le visage tourné vers le soleil. Un climat tempéré a permis la culture de la vigne qui fut, depuis le temps des moines défricheurs, une activité importante. Vous pourrez le constater, sur ces rives on est vigneron et pêcheur ; agriculteur quand, la montagne s'éloignant quelque peu, la rive s'élargit. Des industries, il s'en est développé bien sûr. Certaines ont grandi, d'autres ont disparu comme la fabrication des poêles de faïence dont La Neuveville était un centre ou l'impression des indiennes à Colombier. D'autres, mieux adaptées au temps, les ont remplacées. Mais il y en a peu de grandes si l'on excepte celles situées dans les environs immédiats des trois centres importants.

Dans les localités moins peuplées, cette activité industrielle, si elle joue un rôle économique important, n'a toutefois pas complètement transformé l'aspect et l'esprit des cités. Ce fait est capital. Il

a permis aux habitants de ces régions, de la nôtre en particulier, de conserver intact un sens de la nature — et cela, sans qu'ils en aient véritablement conscience — qui leur a permis de réagir objectivement face à certains projets de développement.

Et l'Entre-deux-Lacs, allez-vous me dire ? Une raffinerie, une fabrique de ciment, ne s'agit-il pas ici justement du point de départ d'une activité industrielle prête à désorganiser le paysage, à écraser l'homme ? J'y arrive car c'est là qu'on trouve les premiers signes de la réaction dont je viens de parler.

Depuis la fin de la dernière guerre, l'économie s'est développée, appuyée sur un véritable tabou : celui de la croissance économique permanente et irréversible et cela à tout prix car, dit-on, « qui n'avance pas, recule ». Cette croissance s'est faite au détriment de ce qu'aujourd'hui on appelle la qualité de la vie. Mais on ne s'en est pas immédiatement rendu compte. La poursuite continuelle de l'amélioration souvent égoïste du standard de vie, la recherche permanente d'un confort individuel toujours plus élevé n'a rien de condamnable en soi : elle est souvent, en effet, source d'ingéniosité. Malheureusement cette quête nous avait fait perdre de vue tout ce qui nous entoure, tout ce qui ne nous touchait pas directement, en un mot, notre environnement. Or, il nous semble maintenant que le prix à payer pour ce développement est trop élevé.

Il y a bien des années qu'on le ressentait confusément encore sans pouvoir l'exprimer clairement. C'est au moment où les projets de construction d'une raffinerie, d'une fabrique de ciment et d'autres industries encore dans la région de l'Entre-deux-Lacs ont été connus, qu'un certain déclic s'est fait dans l'esprit de quelques-uns. Ils se sont rendu compte que l'homme devait rester maître de son développement et non l'économie le dominer. Comprenez-moi bien ; je n'entends pas par là l'opposition systématique et obtuse à toute forme de développement, la contestation perma-

nente. Il s'agit des idées critiques de ceux qui, sans être opposés systématiquement à toute idée de développement économique de la région, se sont demandés s'il était nécessaire de supporter sans contrôle toutes les nuisances de telles entreprises pour un avantage certainement aléatoire à la longue. Et un mouvement s'est développé demandant des garanties face aux dangers de la pollution tant de l'air que de l'eau : odeurs, poussières, eaux résiduelles chargées de déchets de toutes sortes, infiltrations d'huile et j'en passe.

Ces interrogations, souvent très vives, eurent des conséquences importantes. Les autorités prirent conscience qu'il était nécessaire d'exiger des entreprises des mesures sévères d'autocontrôles permettant une industrialisation réduisant les nuisances au minimum.

Ce fait me conduit tout naturellement à la conclusion de mon propos que je souhaiterais vous donner comme mot d'ordre.

Grâce à leur attachement à une belle région parfaitement adaptée à la taille de l'homme, des citoyens ont pris conscience de la nécessité de maintenir une dimension humaine aux activités économiques. En demandant et obtenant les mesures que je viens de mentionner, ils

ont essayé de protéger leur pays contre des atteintes trop marquées. Mais cela, je tiens à le souligner encore une fois, ne doit pas signifier une opposition systématique à tout développement.

Le sens de cette interrogation permanente c'est « être informé pour ne pas être obligé d'accepter passivement et à n'importe quel prix tout nouveau progrès ». Cet esprit critique — et non pas de critique ou de contestation — comprend tout naturellement l'écoute de ceux qui ne pensent pas comme vous. Il ne faut pas considérer comme tendancieuse toute information provenant de milieux ayant d'autres idées mais, au contraire, faire un très grand effort de compréhension à leur égard. Tout au long de vos carrières futures, cherchez à être informés. L'information objective permet le dialogue.

Tout débat au sujet d'un progrès économique quelconque devrait être « dépassionné » si vous me permettez cette expression ; il devrait être le fait d'esprits ouverts. C'est ce genre d'esprit que je souhaite à chacun d'entre vous de pouvoir développer tout au long de sa vie. C'est certainement moins confortable que d'accepter des idées toutes faites, mais combien plus intéressant !

« Le but rêvé par chacun : avoir un métier »

par Frédéric Savoye, président central de l'ADIJ

La commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ qui est l'initiatrice et l'organisatrice de la manifestation de ce jour a bien voulu me demander de vous adresser quelques mots. C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi de pouvoir vous saluer au nom de la direction de l'ADIJ et de vous remercier de bien vouloir témoigner par votre présence l'intérêt et l'importance que vous attribuez à la préparation de la jeunesse à la vie active ! Problème actuel entre tous qui nous permet de

jeter un regard en avant vers le but rêvé par chacun : avoir un métier !

Nous éprouvons une joie toujours renouvelée à nous trouver au milieu de ceux qui ont accepté la mission de former nos apprentis et je suis personnellement reconnaissant à tous ceux qui nous ont confié leurs suggestions, leurs observations, leurs conseils. Est-il besoin de dire que ma pensée cordiale s'adresse aux offices cantonaux de la formation et de l'orientation professionnelle qui ont toujours su nous aider et s'associer à



La route du progrès est parsemée d'obstacles. Que ce soit en médecine, dans l'alimentation, les matériaux nouveaux ou la protection de l'environnement, l'industrie chimique cherche à les franchir. Son travail systématique nous permet de progresser pas à pas.

Ciba-Geigy exerce ses activités dans les domaines suivants:
Colorants et produits chimiques
Pharmaceutiques
Produits agrochimiques
Matières plastiques et additifs
Matériel photographique
Produits pour le ménage, le jardinage et les soins corporels

CIBA-GEIGY

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1809

nos travaux. Enfin, au nom de la direction de l'ADIJ et en mon nom personnel je salue toutes les personnes qui ont bien voulu assister à cette manifestation, et en particulier M. Otto Nikler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle, à Berne.

« Aujourd'hui plus que jamais il y a lieu d'insister sur l'intérêt que nous avons tous à avoir de bons artisans, de bons ouvriers, de bons employés. Toute l'économie d'un pays tire profit des qualités professionnelles et morales de sa main-d'œuvre. Ce n'est donc pas seulement dans l'intérêt des jeunes que nous devons encourager l'apprentissage d'un métier, mais dans l'intérêt de notre économie, c'est-à-dire de tous. »

C'est animé de ces sentiments, et il n'est sans doute pas inutile de le rappeler aujourd'hui, qu'en 1952, M. Pierre Billieux, de Porrentruy, membre de l'ADIJ, proposait à l'assemblée générale de favoriser la formation professionnelle et de la stimuler en organisant un concours pour désigner un lauréat par district, auquel une bourse serait délivrée. Une commission fut constituée. Bien vite il fut constaté que l'octroi de bourse comme certificat de haute capacité n'était pas praticable.

C'est pendant l'apprentissage que le soutien pécuniaire est désirable et ce soutien ne peut être conditionné que par des aptitudes spéciales constatées officiellement le jour de l'examen final. D'ailleurs mérite et capacité ne sont pas nécessairement synonymes ! Il fallait trouver autre chose, si l'on voulait suivre l'idée exprimée par le motionnaire ! Finalement, après étude, la commission arriva à la solution mise en pratique aujourd'hui et cela depuis le 15 juin 1957... il y a donc vingt ans ! Le but que l'on cherche à atteindre par cette journée est de créer entre les apprentis d'une seule et même branche d'activité, une émulation de bon aloi, en débordant le cadre des entreprises particulières, c'est-à-dire, en essayant de transporter sur le plan jurassien ce qui se passe déjà dans chaque atelier, fabrique ou école où plusieurs

apprentis travaillent ensemble. Nous aimerions contribuer au développement et à l'épanouissement dans la jeune génération de l'amour du travail bien fait et de l'attachement à la profession. Affermir chez chaque apprenti le sentiment, la conviction profonde, que l'effort continu, accompli pendant trois ou quatre ans, sous une discipline parfois exigeante, vaut la peine d'être fait et que la récompense ne réside pas seulement dans un salaire plus élevé, mais aussi dans la joie d'une formation meilleure et de possibilités accrues. Le sentiment de plénitude que l'on éprouve lorsqu'on domine bien un sujet ou une matière ne constitue-t-il pas une des plus belles satisfactions qu'il soit donné de vivre ? Et comme l'habitude est une seconde nature, les règles de vie qui auront été acquises pendant l'apprentissage serviront de guide pendant toute la carrière et se refléteront aussi bien dans la famille et dans la société que dans l'exercice du métier ou de la profession.

Pour un pays qui lutte pour son existence, l'une de ses forces les plus puissantes émane de l'habileté professionnelle de ses citoyens... cela est toujours vrai et actuel... une profession bien choisie, bien apprise, bien exercée représente indéniablement la moelle de toute vie. La profession, c'est la valeur personnelle qui s'affirme dans l'individu, qui déploie en quelque sorte sa volonté de s'exprimer. En elle repose l'intérêt pour les besoins et les exigences de la communauté !

Comprise ainsi, la profession devient une source de vertu, de ces vertus qui font d'un peuple une force prête à toutes épreuves. Si nous considérons que le sous-sol de la Suisse est, toujours encore, pauvre et que l'agriculture ne suffit pas à assurer à notre peuple toutes les ressources dont il a besoin, l'économie suisse doit tenir compte que c'est par les réalisations remarquables de l'artisanat, des industries d'exportation, du commerce et du tourisme, que nous obtenons l'argent nécessaire à nos importations de matières premières et de

denrées alimentaires. Et si nos produits d'un prix relativement élevé obtiennent encore à l'étranger des demandes et le succès, c'est parce qu'ils sont considérés comme excellents.

Seul un travail de qualité dans tous les domaines permet ainsi à la Suisse de faire face à la concurrence des autres nations. Il nous faut donc avant tout, des travailleurs qualifiés et nous arrivons automatiquement à nous demander comment nous devons les former, comment adapter cette formation, comment l'améliorer pour l'avenir en tenant compte de son environnement.

Il reste bien entendu que tout homme ne fera, sa vie durant, un travail de qualité que si la profession qu'il a choisie correspond à une inclination profonde et qu'il possède les qualités requises à sa formation professionnelle. Le problème de la main-d'œuvre continue et continuera à se poser, il faudra toujours des ouvriers qualifiés. De tout temps, on a formé des apprentis, la Confédération et les cantons ont toujours veillé à une organisation et à une formation qui leur font honneur.

Chers jeunes filles et jeunes gens nouvellement diplômés, nous avons essayé de rendre cette réunion témoin des succès, dont vous avez le droit, à juste titre, d'être fiers. Par la réussite parti-

culièrement élevée de vos examens officiels, vous avez été appelés à représenter ici l'ensemble des apprentis venant de subir les épreuves finales ! Nous saluons en vous de nouvelles forces vives du pays, l'espoir de demain ; nous formons pour vous les vœux les meilleurs pour un avenir prospère et heureux. Vous avez, à présent, commencé à travailler au service d'autrui en qualité d'ouvrier ou d'employé qualifié. Nous vous souhaitons pour l'avenir entière satisfaction et plein succès dans votre champ d'activité. Soyez conscients de vos responsabilités envers vous-mêmes et vos semblables, faites votre devoir en tout et partout, devenez des citoyens conscients de leurs obligations familiales et sociales. Perfectionnez-vous constamment afin d'être utiles à vous-mêmes, à votre profession et à notre société continuellement à « redéfinir ». Si vous le pouvez « allez voir du pays », puis forts de nouvelles expériences revenez chez nous ; nous avons besoin de jeunes forces vives ! Intégrez-vous alors dans la société pour lui faire honneur et pour maintenir contre vents et marées l'idéal suisse qui est travail précis, courage, endurance et fidélité alliés, et pourquoi pas, à l'amour d'un monde aux idées larges et constructives !

Les lauréats 1977

Apprentis :

Marie-Josèphe Annaheim
Vendeuse
Moutier
Olivia Mamie
Vendeuse
Alle
Muguette Weingart
Vendeuse
Cortébert
Françoise Jobin
Employée de bureau
Les Bois

Maîtres d'apprentissage :

M. O. Rebetez
Bijoutier
Moutier
M. Paul Mamie
Magasin Toura
Alle
Wolfender & Cie
Confection
Saint-Imier
Les Fils d'A. Bouille
Fabrique de boîtes
Les Bois